

# CONSEIL DE TOULOUSE METROPOLE du 22 juin 2023

## Intervention d'Odile Maurin

### **5.10 Fourniture de chaleur issue de l'Unité d'Incinération des Ordures Ménagères du Mirail par Toulouse Métropole à la société par actions simplifiée "Water Horizon" : adoption de la convention fixant les conditions de fourniture de chaleur à conclure avec la société "Water Horizon" - DEL-23-0497**

Monsieur le président, mesdames, messieurs, chers collègues,

Nous sommes favorables à tout ce qui peut permettre de récupérer la chaleur fatale et donc éviter de gaspiller de l'énergie, tout en apportant un complément financier à notre Métropole. Mais nous nous inquiétons de l'absence de politique de réduction de l'incinération de déchets, en conformité avec les obligations réglementaires des usines d'incinération, domaine dans lequel la Métropole accuse un retard considérable.

Certes nous parlons ici de quelques Giga-Watt sur les 600 que produit par an l'incinérateur. Cependant ce contrat reflète une nouvelle fois le flou entretenu sur le caractère renouvelable et positif de ce type d'énergie, comme vous l'écrivez en dépit du PCAET. Rappelons que seulement la moitié de la chaleur fatale issue de l'incinération est considérée de manière réglementaire comme une énergie renouvelable, car issue de biomasse d'origine organique c'est-à-dire de biodéchets, papier et cartons. Rappelons que la récupération de cette chaleur fatale n'a aucun rapport avec l'économie circulaire, raison pour laquelle l'Union Européenne vient de sortir l'incinération de sa classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement car elle allait à l'encontre des objectifs de l'économie circulaire.

Cette manière de toujours présenter l'incinération de la manière la plus positive possible montre bien toute l'ambiguïté de la Métropole qui présente toujours deux discours contradictoires. Comment veut-elle faire prendre conscience aux habitants de l'importance de réduire les déchets, alors que dans le même temps elle passe son temps à présenter tous les bienfaits de l'incinération ? Comment croire qu'elle cherche réellement à réduire les déchets alors qu'elle continue à investir en priorité dans l'optimisation de ses réseaux de chaleur ? Bien sûr qu'il est intéressant de récupérer la chaleur fatale, mais cela ne doit pas se faire au détriment des objectifs de prévention des déchets.

Or Toulouse éliminait (par incinération ou stockage) 68% de ses déchets en 2020 alors que ce taux aurait dû être de 45% maximum à cette date, et même 35% maximum en 2035 et on en est très loin !

La façon la plus efficace d'agir serait de trier les biodéchets à la source pour éviter de les envoyer à l'incinérateur, puisqu'ils représentent 30% de nos ordures et que de toute façon leur tri devra être généralisé avant la fin de l'année pour respecter la loi AGECE, c'est-à-dire la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Mais la métropole ne sera pas au rendez-vous, alors qu'elle a eu 9 ans pour se préparer. Alors que la Métropole est très en retard, seule une expérimentation de collecte en point d'apport volontaire sera lancée sur un quartier de Blagnac d'ici la fin de l'année quand tant de villes de France les ont déjà déployées par centaines.

On pourrait rester intéressé, voire agréablement surpris par des expérimentations qui vantent un rendement de 80% de conversion énergétique mais prenons du recul : de quoi parle-t-on ici ?

On parle d'acheminer des déchets organiques plein d'eau en camion benne de chez les particuliers vers un incinérateur, puis de brûler cette eau, puis de la passer dans des cuves pour, par un procédé chimique, séparer un liquide en 2 phases, pour acheminer ces immenses cuves auprès d'une piscine pour recréer du liquide chaud sur place, pour chauffer l'eau d'une piscine.

Que d'énergie dépensée à imaginer des solutions technologiques alambiquées ? Que d'énergie qui ne va pas à la source du problème : réduire les déchets en amont quand nous sommes si en retard ? Dénier ? Espoir béat dans la technologie ?

Portons-nous réellement le regard vers ce qui compte, c'est-à-dire la sobriété ?